



Le 15 avril 2021

Chère CORD,

En réponse à votre demande, Roche Canada est heureuse de vous annoncer que le 14 avril 2021, Santé Canada a approuvé Evrysdi® (risdiplam) pour le traitement de l'amyotrophie spinale (AS) chez les adultes et les enfants de deux mois et plus.

Nous sommes extrêmement fiers d'apporter ce médicament à la communauté de l'AS et d'alléger le fardeau de ceux qui vivent avec cette maladie neurologique rare et très invalidante. Avec l'introduction de EVRYSDI, notre objectif est de contribuer à améliorer la vie des Canadiens atteints d'AS.

Bien que ce jour marque une étape importante pour la communauté de l'AS, nous sommes parfaitement conscients de la persistance des besoins non satisfaits en matière d'accès aux options de traitement. Nous nous engageons à travailler en étroite collaboration avec les organismes de réglementation et les payeurs provinciaux pour permettre un accès large et rapide à ceux qui en ont besoin.

Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude et vous remercier pour votre partenariat, pour la confiance que vous nous avez accordée et pour votre engagement continu, grâce auxquels nous avons pu atteindre cette étape monumentale. Aujourd'hui, nous célébrons notre partenariat et notre réussite collective.

Veuillez célébrer avec nous cette étape importante pour les patients canadiens et leurs familles. Merci pour votre soutien et votre engagement sans faille envers les familles canadiennes vivant avec l'AS.

Si vous avez des questions au sujet de cette mise à jour, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Vous trouverez l'information sur l'homologation [ici](#).

Sincères salutations,

Sarah Khan

Sarah Khan
Chef, Expérience patient, Maladies rares